

Sapeurs-pompiers

Deux départs en retraite au centre d'intervention des pompiers de Villersexel.

Tout d'abord, le 22 octobre, les sapeurs-pompiers ont honoré André GRENOT après 30 ans de service : 30 ans d'un double engagement avec Esprels puis Villersexel. Il a reçu les galons d'adjudant honoraire, remis par Michel RICHARD, Conseiller Départemental et Barbara BOCKSTALL, Maire de Villersexel en présence du commandant Eric MOREL et du capitaine Jean-Pierre FOISSOTTE.

Le 07 novembre, c'était au tour de Bernard GRASPERGER, après plus de 40 ans de service, au sein du corps des sapeurs-pompiers : nommé Capitaine honoraire, il a reçu la médaille de l'union départementale des sapeurs-pompiers, échelon or, en présence du député Christophe LEJEUNE, Barbara BOCKSTALL, les commandants Eric MOREL et Benoit GARRET et le lieutenant Serge DEMESY.

Au cours de ces deux cérémonies, le Capitaine Frédéric MARTINEZ, chef du centre, a rappelé la carrière de chacun.

Le CI de Villersexel lance un appel pour recruter des sapeurs-pompiers volontaires de 16 à 50 ans. C'est un engagement citoyen accessible à tous. Il faut aussi de la jeunesse pour renouveler les effectifs.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Capitaine Frédéric MARTINEZ au 06.98.13.46.18 ou par mail : ci.villersexel@sdis70.fr



Halloween

La mairie de Villersexel a reçu la visite des enfants déguisés du centre d'animations des Francas le vendredi 29 octobre : 22 petits sorciers et sorcières se sont présentés devant la mairie où les employés municipaux ainsi que les adjointes Jacqueline COQUARD et Nelly MOUGENOT ont distribué bonbons et friandises.



Bibliothèque « à livre ouvert »

Samedi 30 octobre, Christian BRESSOUX, le maître des lieux, a accueilli des bénévoles, déguisés en sorcières et tentant d'effrayer les plus jeunes visiteurs.

Un atelier créatif permettait aux enfants d'exprimer leur imagination en écoutant les histoires racontées par Muriel. Il n'est jamais trop tôt pour devenir sorcières...



La bibliothèque sera fermée du 19 décembre 2021 au 4 janvier 2022



Restaurant l'Alambic

Mmes BRINATI Julie et WEBER Myriam viennent de reprendre le restaurant l'Alambic, accompagnées du cuisinier Jean-Christophe TOURNUT.

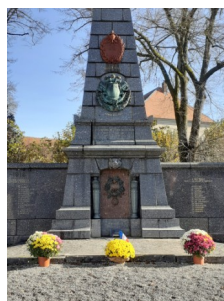
Ouverture le lundi de 11h30 à 13h / Fermé le mardi.

Et du mercredi au dimanche de 11h30 à 13h et de 18h30 à 21h
Tél : 03 84 30 16 82



BRICOPRO

La société BRICOPRO a décidé d'offrir des chrysanthèmes pour fleurir le monument aux morts. Comme l'année dernière à cette même période, le gouvernement avait décidé d'interdire la vente de chrysanthèmes. L'établissement a donc souhaité renouveler cette opération et deux magnifiques pots sont venus compléter le fleurissement du monument aux morts. Tous nos remerciements à Frédéric CARISEY et toute son équipe.



M-BAZAR

Un nouveau magasin vient d'ouvrir ses portes : une boutique où l'on trouve de tout, de la paire de chaussures aux bonbons, vêtements ou encore bijoux... Mr FROELHY, nouveau propriétaire, a souhaité s'installer au 10 rue du Martiney.



PAN CKV

L'équipe de PAN CKV a une nouvelle fois semé la terreur lors du marathon international des Gorges de l'Ardèche. Les 9 athlètes, tous originaires de Villersexel, ont une nouvelle fois décroché la 1^{ère} place en 1h53 mn et 33 s.

30 kms au cœur des gorges avec 1100 participants nationaux et internationaux.

Bravo à toute l'équipe !



Bulletin municipal

MAIRIE DE VILLERSEXEL



Numéro 06 - 15 décembre 2021

Le mot de la Municipalité



1 place de l'Hôtel de Ville - 70110 VILLERSEXEL
Tél : 03.84.20.54.49 - Fax : 03.84.20.57.34
mairie@mairie-villersexel.com

Cette année 2021 n'a pas été des plus sereines. Depuis que nos vies ont été bouleversées par cette pandémie mondiale, les restrictions et les contraintes sanitaires pèsent sur notre moral et nos habitudes. Nos espoirs d'un retour à la vie normale viennent d'être balayés par la 5^{ème} vague qui sévit et nous oblige à annuler notre traditionnel « Repas des cheveux blancs ». C'est avec beaucoup de regrets, mais conscients de nos responsabilités envers chacun, que nous avons fait ce choix.

D'autres manifestations, comme le Téléthon, n'ont pu avoir lieu dans les conditions habituelles.

Un grand merci à tous les acteurs du monde associatif, vecteurs du lien social et indispensables à la vie de nos communes.

Pour que les fêtes soient belles, notre bourg a été paré de ses décorations et de ses lumières, en partenariat avec les commerçants locaux.

Malgré ce contexte particulier, les élus ont mené à bien les travaux d'entretien et d'aménagement prévus dans l'année. Nous avons également travaillé sur des projets plus importants qui nécessitent des aides de collectivités partenaires et donnent lieu à des demandes de subventions pour être réalisés.

Au-delà des incertitudes de l'avenir, continuons tous **ENSEMBLE** à nous mobiliser pour que Villersexel reste un bourg où il fait bon vivre.

Prenez-soin de vous et de vos proches et profitez pleinement des fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous sont chers.



Permanence de week-end des adjoints pour 2022

- Gérard CHAPUIS : 23 janvier / 20 février / 20 mars / 17 avril
- Jacqueline COQUARD : 02 et 30 janvier / 27 février / 27 mars / 24 avril
- Stéphane THILY : 09 janvier / 06 février / 06 mars / 03 avril / 1er mai
- Nelly MOUGENOT : 16 janvier / 13 février / 13 mars / 10 avril



Permanence hebdomadaire des adjoints avec les usagers (sur rendez-vous)

- Gérard CHAPUIS : les mardis et vendredis de 10h à 12h
- Jacqueline COQUARD : les mardis et vendredis de 10h à 12h
- Stéphane THILY : le jeudi de 15h à 17h
- Nelly MOUGENOT : les lundis et jeudis de 10h à 12h



Vaccibus

La commune de Villersexel, en association avec l'ARS et l'unité de sauvetage aquatique et premier secours (USAPS 70), a organisé une opération de vaccination mobile pour les plus de 65 ans le lundi 22 novembre 2021 à la salle des fêtes.

C'était une vaccination sans rendez-vous au plus près de la population.

De 9h à 11h, 37 personnes se sont présentées pour recevoir le vaccin Pfizer.

Mr DONATO de l'ARS et Mr BOISSERIE, médiateur de lutte anti-covid, étaient très satisfaits de cette opération.

Nelly MOUGENOT



Commission réseaux, voirie, bâtiments, environnement

Gérard CHAPUIS

Etude et aménagement rue du 13 septembre 1944

Construction d'un ralentisseur à proximité de l'entrée de l'EHPAD Griboulard, avec passage piétons et limitation de vitesse à 30km/h depuis le rond point de l'Intermarché.

Sécurisation de la rue du Bourg Bas

Les véhicules en circulation dans cette zone seront limités à la fois en vitesse et en nombre à la demande des riverains consultés à ce sujet.

Rue François de Grammont

Soucis récurrents de stationnement des véhicules : aussi, pour la sécurité des piétons et une meilleure circulation des véhicules, un réaménagement est à l'étude dans les passages étroits.

Bibliothèque municipale

Une rampe d'accès pour les personnes en situation de handicap sera réalisée.



Commission finances et éducation

Cérémonie du 11 novembre

Très belle cérémonie en présence des élèves de l'école primaire et du collège, de la batterie fanfare des sapeurs-pompiers, des anciens combattants, de la gendarmerie et d'un détachement de militaires du 35^{ème} RI de Belfort.



Les soldats d'Afrique du Nord honorés

Le dimanche 05 décembre, l'UNC a commémoré la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Jacqueline COQUARD

Commission affaires sociales et animations

Elaboration du bulletin avec la collaboration de Céline ADAM

CCAS

Pour la deuxième fois, la municipalité a décidé, par prudence, d'annuler le traditionnel repas des « cheveux blancs ». Nous savons que beaucoup de personnes attendent ce jour afin de passer un bon moment, mais malheureusement encore cette année, nous devons respecter les dernières consignes sanitaires.

Un bon cadeau sera remis à toutes les personnes de 70 ans et plus inscrites sur la liste électorale.

Opération brioches

Cette année, une centaine de brioches ont été vendues au profit de l'association « Handy'Up », une association indispensable qui permet d'accompagner les personnes en situation de handicap et leur famille dans toutes les étapes de la vie.

Grace à tous, cette année, la somme de 510 € a été versée à l'association.

Décorations de Noël

De nouvelles décorations sont venues compléter le centre du bourg. L'entreprise ELEC 70 a installé toutes les décorations avec les conseils des employés communaux. Ces derniers ont installé les sapins et les commerçants ont accroché tous les nœuds pour la décoration. Malheureusement, au rond point de la rue de la Gare, en quelques jours, les sapins ont disparu. C'est désolant, sans respect pour le personnel communal, les commerçants et les habitants du bourg.

Nelly MOUGENOT



Photo : Laurent MURET



A RETENIR : La traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire est prévue le vendredi 07 janvier 2022 à 18h au foyer culturel. Tous les habitants de Villersexel sont conviés. Toutefois, compte tenu des contraintes sanitaires, nous ne savons pas encore, à ce jour, si celle-ci pourra être maintenue.

Le mot du Comité des Fêtes

Au moment où j'écris ces quelques lignes, l'heure est à la prudence. Il semble, en effet, que le Covid refait sournement surface sur nos territoires.

C'est en partie à cause de cette situation que le Comité des Fêtes a décidé d'annuler les animations du Téléthon prévues le 27 novembre.

Cependant, le Comité des Fêtes fera un don de 1000 € en faveur de l'A.F.M. et pour compléter ce don, des produits divers achetés l'an dernier sur le catalogue de la boutique du Téléthon, seront vendus dans l'enceinte du collège Louis PERGAUD par Madame Véronique BILON, l'infirmière en poste.

Par ailleurs, et pour les mêmes raisons, le Comité des Fêtes regrette aussi la décision prise d'annuler la traditionnelle soirée/repas de la municipalité initialement fixée au 13 novembre et dont les bénéfices étaient jusqu'alors reversés au profit des associations...

Hormis ces deux annulations, le Comité des Fêtes a pu, malgré tout, et grâce à l'aide précieuse de la communauté de communes et de ses agents, ainsi que de la municipalité et de ses employés, organiser « **Saveurs et Couleurs d'Automne** » le dimanche 17 octobre au gymnase intercommunal dans de bonnes conditions.

Grâce au décompte effectué avec le pass sanitaire, nous avons dénombré près de 1 500 visiteurs sur la journée !

Preuve de l'importance des associations dans les communes rurales.

Ce sont ces associations qui organisent des manifestations et qui font vivre nos villages pour ne pas qu'ils se transforment uniquement en « *communes dortoirs* ».

Encore un GRAND merci à tous ces bénévoles, connus ou anonymes qui travaillent, bien souvent dans l'ombre, à nos côtés.

Enfin, je voudrais revenir sur l'opération « **Nettoyons la Nature** » que le Comité des Fêtes organise chaque année et qui a eu lieu le 24 septembre dernier.

Depuis des années, cette opération citoyenne se déroule parfaitement grâce aux bénévoles du comité des fêtes et d'autres associations, grâce aux élus qui y participent, grâce bien sûr aux élèves des classes élémentaires, du collège et de leurs professeurs, accompagnés par quelques parents.

Or, force est de constater que cette année, la mobilisation n'a pas été au rendez-vous, c'est le moins que l'on puisse dire !

Certains avaient des obligations, d'autres des contraintes...

Toujours est-il que si le *Club Amitié-Rencontres* n'avait pas été présent ce jour là, l'opération aurait été purement et simplement annulée ! On peut donc se poser la question : qui se sent encore concerné par cette opération ?

Merci en tout cas à ceux qui étaient sur place ce jour-là et qui se sont sentis concernés par cette action.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le vendredi 21 janvier 2022 en salle de mairie à 19h.

Le Président du Comité des Fêtes - Jean FERRARIS

Amitié-Rencontres : la vie de l'association

En cette période hivernale et en s'adaptant à la crise sanitaire toujours d'actualité, l'association Amitié-Rencontres poursuit ses activités, dans le strict respect des dispositions réglementaires pour la lutte contre le Covid-19.

Du lundi au jeudi, se succèdent le patchwork, la dictée (les semaines de marché), la randonnée, les arts créatifs (les mercredi de marché), les jeux de cartes et de société et l'art floral (une fois par mois avec un supplément payant pour le bouquet). Quelques dates à retenir :

- Une permanence sera tenue à la salle du club, 76 allée du Parc à Villersexel les vendredis 07, 14, 21 et 28 janvier 2022 de 14h00 à 16h00 pour les adhésions (ou renouvellement) - Tarif 20 € donnant accès à l'ensemble des activités proposées.
- L'Assemblée Générale aura lieu le 11 février 2022 à 15h00 à la salle des fêtes de Villersexel (sous réserve d'accord de la municipalité). Pass sanitaire et port du masque obligatoires.
- Notre traditionnel repas annuel aura lieu le dimanche 06 mars 2022 (restaurant non encore défini).

En vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année.

Laurent MURET, Président Amitié-Rencontres



Maisons fleuries

Le samedi 27 novembre, le Département de la Haute-Saône récompensait les maisons, villages et villes fleuries. Dans la catégorie des villages de plus de 1000 habitants, Villersexel a été récompensée avec une 7^{ème} place. Merci à l'équipe technique communale dirigée par Véronique EVERNE.

Félicitations à Myriam et Franck PARINEY qui ont reçu le 3^{ème} prix dans la catégorie aménagement associant minéraux, bois et végétaux. Cités aussi dans cette catégorie : Mr et Mme Guy RENAUD.

Dans la 1^{ère} catégorie maisons avec jardin très visible de la rue => cités : Mr et Mme Michel BION, Mr et Mme Yves JACQUOT, Mr et Mme MARGUIER.

Dans la catégorie fenêtres, murs, balcons, terrasses => cités : Mr et Mme LINGLOIS Gérard et Mme PIERRE Monique.



Entretien des trottoirs par temps de neige et de verglas

Suite à l'arrêté du 29 novembre 2021, en cas de neige ou de verglas, et afin d'éviter les chutes, il appartient aux **RIVERAINS** (propriétaires, locataires, commerçants et artisans) de **déneiger les trottoirs situés devant leur habitation**.

En cas de **verglas**, il convient de **jeter du sable** devant les propriétés.

Les contraventions à l'arrêter seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

A RETENIR : prochaines élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Inscription sur les listes électorales pour le 04 mars 2022 au plus tard.